

CONSEIL INTERCOMMUNAL DE REGION DE NYON

Extrait du procès-verbal de la séance du jeudi 16 septembre 2021 à 20h00

Salle polyvalente de Montoly à Gland

1. Préavis N° 01 - 2021 Autorisations générales de plaider pour la législature 2021-2026

Le préavis N° 01-2021 est adopté par 120 oui, 0 non et 2 abstentions

3. Préavis 02-2021 Compétence du Comité de direction d'engager des dépenses imprévisibles, exceptionnelles et urgentes pour la législature 2021-2026

Le préavis N° 02-2021 est adopté par 122 oui, 0 non et 0 abstention

4. Préavis 03-2021 DISREN RC1 Coppet

Le préavis N° 03-2021 est adopté par 114 oui, 0 non et 1 abstention

5. Préavis 04-2021 Etat du fonds TP régional 2010-2020

Le préavis N° 04-2021 est adopté par 118 oui, 0 non et 4 abstentions

6. Préavis 05-2021 Accompagnement opérationnel du programme TP

Le préavis N° 05-2021 est adopté par 115 oui, 0 non et 7 abstentions

La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du District de Nyon, accompagnée d'un exemplaire des listes de signatures, sous la signature d'au moins sept électeurs constituant le comité, dans un délai de 10 jours qui suivent la publication dans la Feuille des avis officiels ou à l'affichage aux piliers publics.

La Présidente

Amélie Cherbuin

La Secrétaire

Marianne Bardel